



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional spécial :

N° NV417 - 17 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

2015351-0001 - décision portant délégation de signature à M. Richard BENAYOUN pour la vente d'un bien immobilier à usage de bureaux situé dans le Technoparc de Poissy



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 2015351-0001

Signé le jeudi 17 décembre 2015

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

décision portant délégation de signature à M. Richard BENAYOUN pour la vente d'un bien immobilier à usage de bureaux situé dans le Technoparc de Poissy

DECISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile-de-France,

- Vu l'article R 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France le 10 décembre 2015 autorisant la vente de l'ensemble immobilier situé 11 rue Charles-Edouard Jeanneret à Poissy et habilitant son président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

- de donner délégation à Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer, dans les conditions définies par l'Assemblée générale du 10 décembre 2015, les actes nécessaires à la réalisation de la vente de l'ensemble immobilier à usage de bureaux situé dans le Technoparc de POISSY, sis 11 rue Charles-Edouard Jeanneret à Poissy.

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions et dans l'ordre où ils sont cités, à Jean-Claude SCOUPE, Directeur général adjoint en charge de l'administration générale, et à Etienne GUYOT, Directeur général.

Fait à Paris, le 17 décembre 2015



Pierre-Antoine GAILLY